

Grattoir pour table et sol

245 mm, Rouge



Numéro d'article: 29084



Éliminez ou décrochez les résidus tenaces ou les étiquettes collées au sol ou sur d'autres surfaces avec ce grattoir pour sol et tables. Il dispose d'une lame en acier inoxydable solide et très durable. Peut être utilisé avec tous les manches à pas de vis Viken.

Informations Générales

Couleur	Rouge
Matériau	Polypropylène, Acier inoxydable (AISI 304)
Pays d'origine Code ISO	DK
Pays d'origine	Danemark

Dimensions du Produit

Longueur/Profondeur	31 mm
Largeur	245 mm
Hauteur	125 mm
Poids net	0,171 kg

Détails d'Emballage et d'Expédition

Quantité par Carton	10 Pcs.
Quantité par Palette (80 x 120 x 180 cm)	700 Pcs.
Quantité par couche (Palette)	70 Pcs.
Colis Longueur/Profondeur	325 mm
Colis Largeur	235 mm
Colis Hauteur	160 mm
Emballage plastique (symbole de recyclage « 4 ») – LDPE par pièce	0,0087 kg
Emballage en carton (symbole de recyclage « 20 » PAP) par pièce	0,0152 kg
Total Tare Weight	0,0239 kg
Poids brut	0,19 kg
Mètre cube	0,000949 M3
Code GTIN-13	5705022046238
Code GTIN-14	15705028046246
Code de marchandise	82159910

Détails de Conformité et de Normes

Numéro d'article: 29084

Conforme au 1935/2004 (CE) sur les matériaux agréés contact alimentaire ¹	Oui
Fabriqué selon le Règlement EU 2023/2006/EC relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.	Oui
Matériau agréé FDA (CFR 21) ¹	Oui
Satisfait à la réglementation REACH (CE) n° 1907/2006	Oui
Complies with California Proposition 65	Oui
PFAS ajoutés intentionnellement	Non

Données Techniques

Épaisseur de la lame	1 mm
Connection	Fileté

Limites d'Utilisation

Température de stérilisation recommandée (autoclave)	121 °C
Température max. de nettoyage (Lave-vaisselle)	93 °C
Température max. d'utilisation (pour contact non-alimentaire)	170 °C
Température d'utilisation min. ³	-20 °C
Température de séchage max.	120 °C

Avant utilisation, les nouveaux équipements doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés et toutes les étiquettes doivent être retirées, conformément à l'usage prévu, en distinguant par exemple les zones de production alimentaire à risque élevé des zones à risque faible, les zones hospitalières générales des unités de soins intensifs, etc.